

**RÉHABILITATION URBAINE**

**" LA RUE DES CONSULS A RABAT :  
ENTRE BUNKER ET PAGODES "**

**Saïd Mouline**

Architecte, sociologue, linguiste



[WWW.MAROCPLURIEL.COM](http://WWW.MAROCPLURIEL.COM)

**Rabat, le 10 octobre 1997**

## "La Rue des Consuls à Rabat Entre bunker et pagodes"

Jadis les remparts almohades de Rabat, fiers et majestueux, solides et résistants aux intempéries depuis le douzième siècle, offraient de hautes et belles façades de couleur fauve. Cette couleur était celle de leur matériau, du béton de terre de deux mètres d'épaisseur, qui réagissait ainsi à la proximité de la mer et à l'humidité de l'air.

Des remparts de la même époque, édifiés en terre également et selon les mêmes technologies, avaient, à Marrakech par exemple, une autre couleur. Une couleur ocre; celle que prenait naturellement la terre dans une ville intérieure au climat sec et à la lisière du désert.

Les couleurs, comme les odeurs, les sonorités, les ambiances lumineuses, et au plan social, les attitudes des habitants, leurs accents linguistiques, leurs traditions vestimentaires, forgent, dans le temps, l'identité d'une ville, ses particularités spatiales et sociales, une sorte d'esprit des lieux. Identité que vivent et ressentent les habitants ou les visiteurs de passage; identité qui évolue lentement, dans la durée, sauf lorsque des actions brutales viennent bouleverser ces équilibres fragiles qui se sont tissés au cours des siècles entre un site, une cité et ses habitants. C'est ainsi, par exemple que l'on a pu assister aux ravages d'interventions hâtives et intempestives, telles la déstructuration de la Place El Hdim à Meknès, la destruction de la Place El Feddan à Tétouan, la dénaturation de la Place de Bâb Ech-Chaâba à Safi, la dégradation de la Qasba de Taourirt à Ouarzazate, la folklorisation de la Qasba de Aït ben Haddou - classée pourtant patrimoine mondial.

Les enceintes almohades de Rabat avaient donc une couleur fauve, telle qu'elle ressort de descriptions anciennes, de témoignages, de tableaux de maîtres. A cette couleur fauve s'est substituée, dans un premier temps, la couleur ocre caractéristique des murailles de Marrakech, (lors de travaux de 'rénovation' effectués entre Bâb er-Rouah et Bâb el Had en 1984, ainsi que du côté de Bâb el Bhâr un peu plus tard), puis, dans un deuxième temps, cette couleur ocre a laissé place à une pâleur livide, celle de la porte Bâb el Had et de la muraille à proximité de Bâb el Alou. Pâleur livide, fruit de leur toute récente 'restauration'.



Ces portes et ces remparts sont cependant classés monuments historiques. Statut qui, comme bien d'autres monuments historiques à travers tout le Maroc, ne les empêche nullement, au gré des humeurs d'on ne sait qui, de faire l'objet de projets fantasques, dans leur conception et leur exécution. Projets qui dénaturent leur valeur de témoignage et de patrimoine historique: un peu d'ocre par ci, pour faire carte postale, un peu de Beaubourg par là, pour faire galerie d'exposition, une erreur (?) de dosage de chaux qui blanchit les tours, portes, bastions et les fragments 'rénovés' de la muraille. Il y aurait beaucoup à dire sur la gravité des dommages que subit le patrimoine national, classé ou protégé. Mais ce sur quoi l'on peut le plus particulièrement s'interroger aujourd'hui, dans une démarche universitaire, citoyenne et non partisane, concerne les travaux en cours dans la Rue des Consuls.

La Rue des Consuls, lieu chargé d'histoire de la médina de Rabat, n'est pas, comme les enceintes et les portes de cette ville, classée monument historique. Elle est, tout simplement si l'on peut dire, zone protégée. Cette rue s'est pourtant, très récemment, enrichie de pagodes, de fontaines (sans eau) ornées de zellij d'un goût douteux et d'une finition qui laisse à désirer, d'un pavage aux pentes souvent judicieusement calculées pour drainer les eaux de pluie à l'intérieur des échoppes et boutiques d'artisanat, d'arceaux métalliques de fête foraine, d'une multitude de portes, petites et grandes, inscrites dans d'imposants cadres en béton armé aux bords revêtus de pierre de taille et aux extrémités supérieures surélevées dans un style 'babylonien' de décor de cinéma. Cette rue s'est également enrichie, pour couronner l'ensemble, d'une porte ou plutôt d'un bunker, à l'extrémité nord-ouest; bunker qui vient boucher la magnifique perspective qu'offrait, il y a peu de temps encore, la Rue des Consuls sur la porte de la Qasba des Oudaya, chef-d'oeuvre almohade du XIIème siècle, contemporain de Bâb er-Rouah à Rabat et de Bâb Agnaou à Marrakech.

L'on se rappelle qu'il n'y a pas bien longtemps, la presse unanime s'était, à tort ou à raison, déchaînée contre les transformations opérées à proximité de Bâb er-Rouah. Transformations consistant à remodeler les percées faites dans la muraille pour tenter de faciliter une circulation automobile devenue hautement problématique. Quatre percées au lieu des trois, réalisées à partir du plan de Henri de Prost en 1917 pour l'aménagement de Rabat, et de gros titres en première page n'hésitaient pas à parler de crime contre le patrimoine.



Aujourd'hui, alors qu'une des plus anciennes artères de la médina, qui demeure, par ailleurs, un des principaux centres de l'activité commerciale de Rabat, subit un outrage affligeant, c'est le mutisme dans la presse, toutes tendances confondues. Silence effrayant et lourd de signification. Loin des yeux, loin du coeur; ce qui se passe en médina n'intéresse pas la presse.

Si les percées précédemment citées, réalisées à proximité de Bâb er-Rouah, avaient un objectif, celui de décongestionner, pour un temps, une circulation automobile devenue kafkaïenne, les travaux en cours dans cette artère de la médina, ne semblent pas avoir d'objectif analogue au service de la collectivité, du commerce, de la production artisanale, des clients et visiteurs ou des riverains résidant Rue des Consuls. Si tel était le cas, la priorité aurait été assurément accordée, d'une part, à des travaux de consolidation et de reprise de tout le côté qui donne en arrière sur le fleuve et dont une partie considérable en ruine menace d'effondrement tout ce qui lui est mitoyen (il suffit de s'arrêter une minute au parking du Centre d'Artisanat pour voir l'ampleur du désastre). D'autre part, un simple coup d'oeil sur les conditions d'insalubrité dans lesquelles survivent des centaines d'habitants de ce même côté de la rue aurait suffi à déceler les véritables priorités qui incombent aux élus: dédensification de certains îlots d'habitation, travaux d'assainissement, alimentation en eau potable (il faut voir les files d'attente aux deux robinets attenants aux toilettes publiques, au milieu de la Place er-Rahba, pour s'approvisionner en eau ou faire sa lessive). Autant d'actions techniquement simples à réaliser mais socialement difficiles à engager, à budgétiser, à planifier car elles nécessitent une concertation longue et patiente avec les familles intéressées. Mais n'est-ce pas là justement le rôle des élus?

Si la revitalisation du patrimoine et l'actualisation des valeurs qu'il incorpore est, sans conteste, une intention fort louable, il n'en demeure pas moins qu'il faille le faire avec discernement et sur la base d'études sérieuses et approfondies. Ce qui nécessite qu'un Conseil municipal sache faire appel à des spécialistes en la matière pour prendre des décisions en toute connaissance de cause et fondées sur des avis compétents. Faute de quoi même les intentions les plus nobles ne peuvent conduire qu'à des aberrations. Car on peut et l'on doit légitimement se demander en quoi est-ce que des pagodes sur structures métalliques, de fausses portes, de fausses fontaines, vont-elles améliorer le bien-être urbain des habitants de la Rue des Consuls qui vivent dans des conditions déplorables et précaires



qui menacent leur existence. Or si tant est que l'on accepte les justifications que fait circuler la rumeur sur le prétendu objectif d'améliorer 'l'image' de cette rue, on ne finit pas de relever les contradictions du projet en cours, censé réhabiliter la Rue des Consuls sur la base de ses caractéristiques architecturales historiques.

Si l'une des intentions du projet était de rétablir l'ancienne porte de Souq el Ghzel, qui délimitait la Rue des Consuls à son extrémité nord-ouest, il aurait fallu non seulement replacer cette porte là où elle se trouvait et selon ses proportions et sa composition d'origine - qui n'ont, faut-il le préciser, rien à avoir avec le bunker en cours d'exécution . Mais encore, et en toute logique, replacer la porte ancienne qui séparait Souq el Fouqy de Souq et-Tahty, de même que celle qui fermait Derb el Hout, celle qui fermait Derb el Harrarîn, sans inventer au hasard des portes supplémentaires non attestées, tel le nouveau porche à proximité de Bâb el Marsa, sans reconstruire une fontaine qui n'a jamais existé, adossée à une des portes murée d'une ancienne boutique.

D'autre part, pourquoi avoir construit une pagode qui empêche d'admirer la porte et la façade remarquables de l'actuelle perception, ancien siège de la Banque du Maroc édifée après le Traité d'Algésiras. Et puis une fois le projet entamé, comment résoudre le problème de la visibilité du minaret, du lanterneau et de la hampe qui le surmonte de Jamaa es-Souq ou ancienne Mosquée el Guezzarîn. Pourquoi avoir alourdi de zellij les quatre arcatures de la fontaine qui borde cette mosquée, alors qu'elles étaient simplement recouvertes de chaux vive et surmontées d'une frise que protégeait un léger auvent. Malgré les intentions affichées ou décelables de ce projet, l'histoire de l'art, l'histoire de l'architecture ne s'inventent pas, ne s'improvisent pas, ne se bricolent pas sur un chantier. Partout ailleurs où le patrimoine est respecté, un projet de cette nature, avant d'être mis en oeuvre, doit être soumis à l'avis préalable d'architectes en chef des monuments historiques. S'il est vrai qu'une telle spécialité en architecture n'existe pas encore chez nous, il n'en demeure pas moins qu'il y a un Ministère de la Culture; a-t-il été consulté et quel est son avis sur l'ensemble du projet?

Le Ministère des Habous a-t-il été consulté pour le traitement infligé à la façade et au minaret de Jamaa es-Souq et si tel est le cas, quel a été son avis?

Le Ministère des Finances a-t-il été informé et a-t-il donné son accord, d'une part, pour l'obstruction visuelle de la porte et de la façade de la





Perception actuelle, premier édifice historique de la Banque du Maroc à Rabat; façade de belle composition en pierre de taille sculptée dont toute la moitié supérieure est dorénavant cachée et, d'autre part, pour qu'une barre métallique de support vienne s'incruster et détruire la façade en pierre sur laquelle elle s'accroche?

Le Ministère du Tourisme a-t-il été sollicité pour donner un avis sur l'amélioration de 'l'image' de l'artère la plus touristique de Rabat?

Le Ministère des Travaux publics et celui de l'Habitat sont également concernés et auraient pu être sollicités pour donner des conseils ou intervenir en matière d'équipements, de voirie ou d'amélioration progressive de l'habitat insalubre; était-ce le cas?

En fait, le patrimoine est l'affaire de tous. Mais alors pourquoi ce silence? Les habitants de Rabat, les amis de Rabat, les visiteurs de Rabat, se taisent-ils par indifférence ou bien cachent-ils leur peine, leur chagrin et leur amertume dans une solitude sans espoir? Car la dénaturation et la destruction de la Rue des Consuls n'est pas le résultat d'une catastrophe naturelle ou d'une situation de conflit armé comme à Sarajevo ou Mostar. Elle est l'oeuvre des élus de la ville.

Des élus et leurs techniciens qui se sont appropriés notre patrimoine et ont exclu toute participation citoyenne à un projet qui met en jeu notre identité culturelle. C'est d'autant plus grave qu'un patrimoine se vit, se cultive, s'hérite et se transmet. Le patrimoine est en nous et nous identifie au passé, au présent et au futur et tout ce qui peut en advenir engage la responsabilité des vivants aux yeux des morts et des générations à venir. Comment devant une telle responsabilité ne pas s'interroger sur l'absence de transparence de ce projet appelé par ses promoteurs, la Municipalité de Rabat-Hassan, "Projet d'Aménagement de la Rue des Consuls"? Comment ne pas s'inquiéter alors qu'un projet qui porte sur un monument urbain de Rabat, en zone protégée de la médina, ne soit pas suivi par des bureaux d'études et de contrôle et que le panneau indicateur du projet ne porte pas de références et de numéro d'autorisation? Ce projet appelé à devenir l'exemple de ce que l'on ne doit pas faire, ni dans la conception, ni dans la démarche, serait-il en plus un projet non conforme aux lois en vigueur ?

Saïd Mouline

Architecte, sociologue, linguiste

Texte paru en premier dans le quotidien "Libération" du 10/10/1997.

Le lendemain, commença la destruction du " Bunker " .

